

Groupe de travail « Documentation »

Relevé de conclusions de la séance du 8 février 2017

Présents : Clothilde Zur Nedden, Anne-Catherine Fritzing, Virginie De Laitre, Amélie Church, François Bottini, Aurélie Thomas, Marie-Christine Kerhuel

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour : Proposition des principes structurants de l'organisation cible et état des lieux.

Le Groupe de Travail a tenu à préciser qu'il était difficile de comptabiliser précisément les effectifs en raison d'un grand nombre de fonctions (réparties entre l'administration et la direction).

1. Définir et mettre en œuvre la politique documentaire de l'université

Points communs

Les deux universités ont en commun la centralisation des acquisitions numériques et de la politique documentaire. L'acquisition et le traitement des ressources numériques sont déconcentrés. Les deux universités ont mis en place un portail commun.

Spécificités

A l'UPMC, la documentation numérique représente près de 70% du budget documentation. L'UPMC est très impliquée dans les négociations de ressources numériques (exemple du consortium Couperin).

A Paris-Sorbonne, une partie de la politique documentaire ne dépend pas du Service Commun de Documentation (SCD), les bibliothèques associées occupent un rôle central.

Bonnes pratiques

A l'UPMC, au-delà de la gestion des ressources numériques, l'implication dans la création de projets est essentielle (*easy measure, easy parts*).

Les deux universités ont réalisé un effort d'homogénéisation du catalogage qui est désormais centralisé et toutes deux travaillent avec les mêmes structures nationales (exemple du consortium Couperin).

Points d'attention

Les deux universités ont la volonté de voir émerger une coordination centralisée de la politique documentaire. La mise en œuvre de cette centralisation doit être visible dans les deux SCD.

2. Accueillir les usagers

Points communs

La politique d'accueil est déconcentrée, son pilotage centralisé.

Spécificités

L'amplitude horaire concernant la gestion des espaces de travail et de consultation est très différente entre les deux universités (grande amplitudes horaire pour les sciences et la médecine).

Bonnes pratiques

Les services mis en place, comme l'accès aux ressources du consortium Couperin, sont affiliés au service d'annuaire (LDAP).

3. Soutenir la formation

Spécificités

A l'UPMC, les formations documentaires sont intégrées dans les maquettes pédagogiques et peuvent permettre la validation d'ECTS.

Bonnes pratiques

Les deux universités travaillent de manière transversale et déconcentrée. Elles ont développé des outils communs dans le cadre de la convention *Learning Network*.

L'UPMC a entrepris le développement de la *gamification* (enseignement par le jeu).

4. Soutenir la recherche

Points communs

Le circuit de validation et de publication pour les thèses est similaire dans les deux universités. Mais les rythmes de diffusion et de valorisation sont différents.

Spécificités

Il est nécessaire de rationaliser les procédures de publication. Une cellule spéciale est consacrée à la bibliométrie à l'UPMC. A Paris-Sorbonne, des Labex travaillent étroitement avec d'autres établissements documentaires tels que la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Bonnes pratiques

Le SCD de l'UPMC (BUPMC) entretient des relations très étroites avec la vice-présidence recherche de l'établissement.

Points d'attention

Il apparaît nécessaire que les deux universités aient une politique commune en matière d'archives ouvertes et d'*open access*. La question de l'identification des publications (bibliométrie) est prépondérante : nécessité d'établir une politique commune.

5. Services supports

Points communs

La gestion du portail documentaire est centralisée et identique dans les deux établissements.

Spécificités

Les systèmes d'information sont différents entre les deux universités mais tous deux sont transversaux.

6. Actions de coopération

Points communs

Les deux universités partagent une collaboration nationale avec l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur, avec le consortium Couperin et avec le Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur.

Spécificités

Paris-Sorbonne entretient une coopération importante avec d'autres bibliothèques : Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG), Bibliothèque Sainte-Barbe (BSB) et Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

7. Patrimoine et action culturelle

Spécificités

Outre la gestion des fonds anciens détenus dans les bibliothèques, la BUPMC s'est vue confier la gestion d'une partie du patrimoine scientifique.

A Paris-Sorbonne, la plupart des collections sont exposées dans les bibliothèques spécialisées.